

CHAPITRE III

LES INSTRUMENTS DU SUCCES ET DE LA PUISSANCE

Réussite étonnante que celle de la Corporation chrétienne. Le processus de sa formation et de son développement est clair, du moins dans ses grandes lignes. Reste à expliquer le succès d'une expérience qui tranche si fort sur le milieu environnant. De toute évidence, il n'aurait pas été possible avec une main-d'œuvre tout-venant. Quelles sont donc les caractéristiques de la main-d'œuvre du Val ? S'agit-il d'ouvriers de race ?

Dans son *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Adrien Dansette estime que l'une des raisons du succès de l'usine chrétienne est «Le caractère particulier du milieu dans lequel se développe son expérience... Sélectionné et fermé, il comprend pour partie des familles chrétiennes transplantées et il demeure, par son isolement géographique, à l'abri de la propagande politique et de la contagion païenne»¹.

Cet ensemble d'affirmations appelle un examen méthodique.

A. - ISOLEMENT GEOGRAPHIQUE OU SOCIOLOGIQUE ?

La notion d'isolement géographique ne semble pas, à première vue, résister à l'examen. Le texte de Harmel cité au début du Ch. II paraît faire justice de cette affirmation. Une bonne partie de la vallée de la Suippe apparaît en effet comme une banlieue industrielle de Reims. De nombreuses familles d'industriels rémois en sont d'ailleurs originaires². Elles conservent sans doute un intérêt particulier pour le pays dont elles sont issues. Vers 1840, de nombreux «tisseurs» à domicile travaillent pour le compte de la fabrique de Reims. Ces ouvriers, capables de s'adapter au travail proprement industriel plus aisément que des paysans sans tradition technique, constituent un réservoir de main-d'œuvre tout indiqué pour les industriels qui désirent installer des usines sur place tout en restant dans le cadre de la fabrique rémoise. Leur présence, particulièrement importante à Warméville (plus de 50 % de la population masculine active en 1836) explique pour une part le choix de Jacques-Joseph Harmel³.

La mise en service du chemin de fer de la Suippe, en 1872, confère un intérêt et une utilité accrues à la partie centrale de la vallée, la seule qu'il desserve jusqu'en 1886⁴. Elle intensifie les relations avec Reims. Perpendiculaire à la route textile traditionnelle Reims-Rethel-Sedan, et comme se branchant sur elle, cette partie de la vallée comprend alors quatre localités textiles particulièrement importantes qui se succèdent de deux en deux kilomètres : ce sont, d'Ouest en Est, Boulton-sur-Suippe, Bazancourt, Isles-sur-Suippe et Warméville. Les trois premières sont essentiellement industrielles. Elles atteignent leur maximum démographique connu au recensement de 1886 : phénomène qui s'explique par l'apogée de l'industrie textile rémoise vers 1878-1880 et le léger décalage dans le temps nécessaire à la population pour prendre conscience de la crise et s'adapter à la situation nouvelle. A Boulton-sur-Suippe (1332 habitants en 1841, 1458 en 1886) se trouve un tissage mécanique qui appartient à l'importante maison Lelarge, de Reims. Bazancourt (1137 habitants en 1841, 1472 en 1886) possède le berceau rémois de la filature peignée, une usine appartenant à Jobert-Lucas depuis 1812, reprise ensuite par le même Lelarge. Warméville, qui garde une activité agricole plus importante que les autres localités, connaît une expansion économique et démographique plus forte qu'elles grâce au Val des Bois et, accessoirement, au tissage Simonnet, créé en 1878. Elle passe de 1219 habitants en 1841 à 2381 en 1891 : maximum

¹ DANSETTE, *op. cit.*, t. II, p. 193.

² Cf. H. POITTEVIN et CHARBONNEAUX, «Les usines de Reims», dans le recueil *Reims en 1907*, p. 471-480.

³ Cf. les «dénombrements périodiques», A.D. de la Marne, série 122 M. L'état nominatif manque pour Warméville en 1841. Celui de 1836 indique 1134 habitants; sur 584 hommes (soit environ 300 actifs), 154 tisseurs, 1 peigneur, quelques foulonniers; sur 550 femmes, 27 fileuses et 3 tisseuses

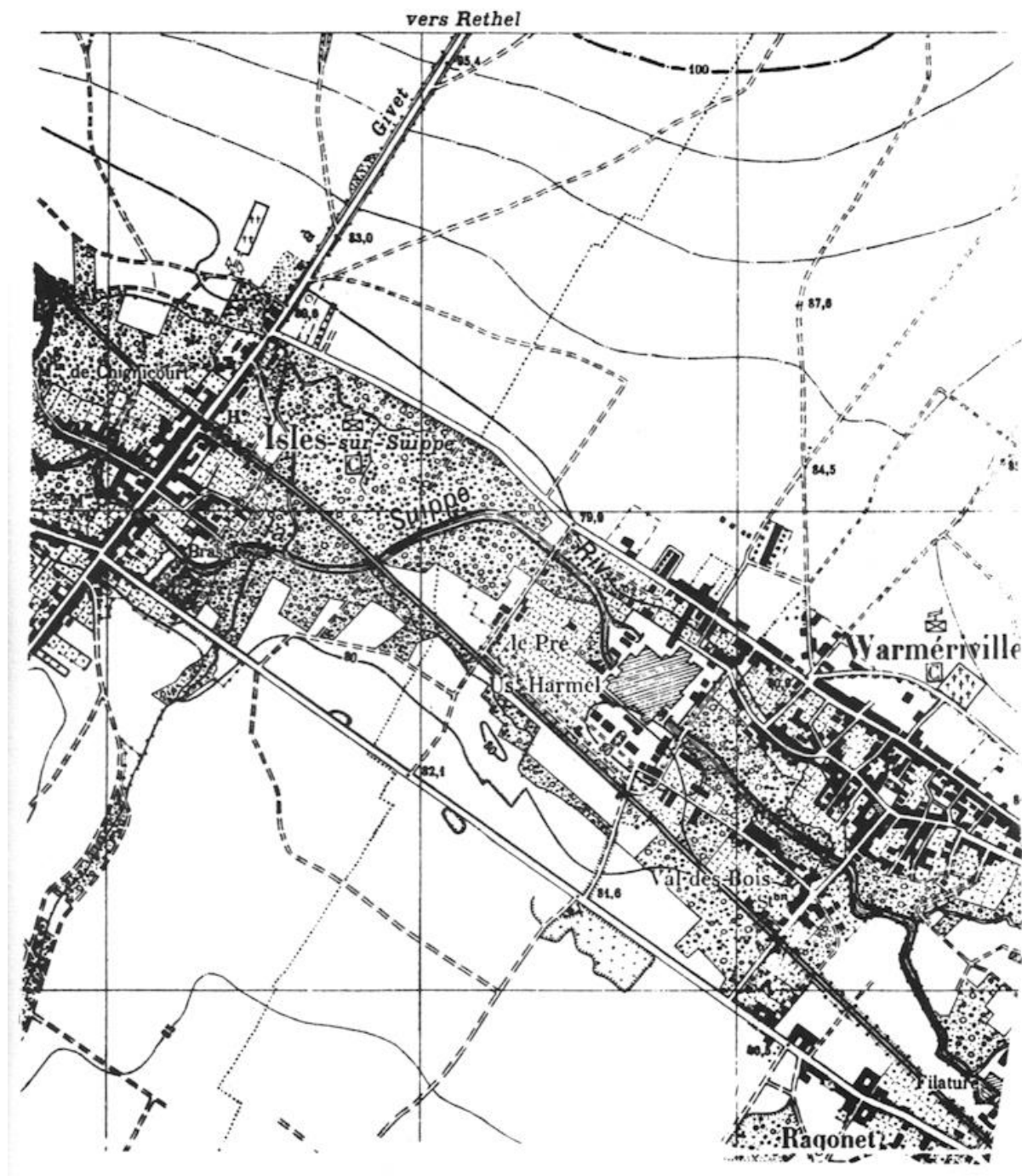
⁴ d'après COUSIN-HENRAT, *Etude historique sur Warméville*, 1900, p. 332 sq. Le chemin de fer entre en service de Bazancourt à Bétheniville en 1872. En 1886, le chemin de fer est transformé en ligne stratégique : il est doté d'une seconde voie et prolongé jusqu'à Challerange. L'influence des Harmel s'accroît au sein de la compagnie du chemin de fer : Léon Harmel devient président du Conseil d'administration en 1900.

tardif dû sans doute à la vitalité, à l'exceptionnelle résistance de la maison Harmel à la crise du textile rémois depuis 1880¹

La solidarité économique avec la place de Reims est évidente. Les caractères et la provenance de la main-d'œuvre d'origine extérieure à la région suggèrent, de leur côté, que la vallée de la Suippe appartient à la même zone humaine que la ville de Reims.

Comme à Reims, une partie de la main-d'oeuvre vient de l'extérieur et se caractérise par la même instabilité. Jusque vers la fin du XIXe siècle, elle conserve son allure d'extrême mobilité, presque d'errance. J'ai déjà mentionné, pour Warméville, les « oiseaux migrateurs » de chez Simonnet. A propos de Bazancourt, le *Pouillé* de l'Archevêché de Reims (1877-1897) déclare :

«La vieille population est bonne mais elle est en minorité et étouffée sous une nombreuse population nomade qui est mauvaise»².



¹ Voir ce point, le chapitre IV

² Sur le *Pouillé*, voir bibliographie paragraphe C («autres sources manuscrites. »)

Le cas de Warméville est particulièrement probant. Les indications fournies par l'état-civil de cette commune entre 1850 et 1890 coïncident pratiquement avec celles du recensement de Reims en 1891. Dans les deux cas, les zones d'origine sont les mêmes et dans le même ordre d'importance : d'abord les Ardennes belges et françaises, puis le Luxembourg, la Moselle, l'Alsace, accessoirement l'Aisne, la Picardie, le Nord, les pays de Bade et de Württemberg¹. Bien que les Harmel, qui emploient en gros les trois-quarts des ouvriers de Warméville, pratiquent une politique de recrutement très particulière (que j'expose au paragraphe suivant) et refusent les « nomades » de passage, l'origine géographique de leur main-d'œuvre masculine et d'une partie des ouvrières est la même que dans les autres usines de Reims et de la vallée. Ils embauchent des candidats au travail venant des mêmes régions, point trop éloignées, et où le problème de l'emploi se pose avec acuité. Comment, dans ces conditions, parler sérieusement de l'isolement géographique du Val ?

Cette idée, pourtant, n'est pas entièrement fautive : Warméville est pratiquement une agglomération double, faite d'éléments juxtaposés qui ne se compénètrent pas : à l'Est le village ancien, aux fermes à cour fermée, bâties en craie ; à l'Ouest, à part, à l'abri d'une enceinte, le Val des Bois.

Bien sûr, le Val et le village ne s'ignorent pas. Une partie de la main-d'œuvre vient de ce dernier et, sans doute, y habite. Mais, dès que l'on est entré dans le Val, c'est un monde différent qui se révèle, créé par les patrons et à leur image, distinct de l'ancien Warméville à tous points de vue, religion comprise :

« Le Val » selon le Pouillé, « forme un groupe à part qui échappe l'action du curé et qui a toute son organisation religieuse »... Il a « obtenu une sorte d'exemption de l'autorité du curé.»

Bien qu'il ne soit tout de même pas, comme le voulait Camille Pelletan, « un petit Paraguay transporté dans la Marne », il constitue, Dansette l'a bien vu, un îlot sociologique préservé².

L'idée de l'isolement géographique recouvre donc une certaine réalité mais elle n'est vraie qu'en partie, à l'échelle de Warméville, non à celle de la vallée de la Suippe. Son succès trop vif est dû sans doute au nom même de Val des Bois, qui suggère, tout à fait faussement, l'idée d'un retrait quasi-cistercien du monde. Le terme d'« oasis » a pu, lui aussi prêter à confusion. Léon Harmel l'emploie au retour de ses incessants voyages. Il songe alors au repos et au délassement. Il parle d'ailleurs, dans le même sens, de « paradis terrestre ». Mais « l'oasis » est tout autre chose : c'est « l'oasis de paix » que visite Mgr Gibbons en 1887. Oasis de paix sociale, oasis spirituelle aussi, parce que cette paix profonde y est due à la christianisation du monde ouvrier. Un journal lyonnais parlait en 1874 de « l'oasis ou, mieux, la chrétienté du Val des Bois ». Formule appelée à un succès durable, pendant trente ans, selon le P. Guittou.

B. - LE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE.

Il constitue, incontestablement, un des aspects les plus originaux de la politique de la main-d'œuvre pratiquée au Val des Bois. Sur ce point, une analyse un peu détaillée confirme les vues de Dansette.

Une main-d'œuvre en partie importée, triée d'avance

La main-d'œuvre est en partie locale. Dans une proportion impossible à déterminer avec précision, le recrutement fait également appel à des éléments extérieurs : soit des familles entières, soit des jeunes filles, à l'origine des orphelines, qui sont pensionnaires de la Maison de Famille gérée par des religieuses.

¹ sur l'origine de la main-d'œuvre rémoise, cf. Serge MASSON, *op. cit.*, p. 16, qui analyse les résultats du recensement de 1891. Sur 105.408 habitants, 38.878 sont natifs de Reims. 15.718 de la Marne (hors Reims), 43.625 viennent du reste de la France et d'Alsace-Lorraine. 7.101 (7%) viennent de l'étranger, dont plus de la moitié de Belgique. Parmi eux 2.409 ouvriers, dont 1049 dans le textile.

A la différence de SIMONNET, l'autre industriel de Warméville, Harmel n'emploie pas de Luxembourgeois du Grand-Duché.

² Article de Pelletan reproduit dans *Le Franc Parleur* du 26 août 1896

Il serait intéressant, bien sûr, d'obtenir des résultats quantifiés sur le recrutement et l'évolution du personnel. En raison de l'absence des registres d'entrées et de sorties pour la période antérieure à 1914, ce travail est malheureusement impossible. Diverses sources permettent toutefois de dégager les tendances principales. En premier lieu, les listes de responsables et de vétérans (ouvriers ayant vingt-cinq ans de service ou plus) données par les brochures consacrées au Val et par les *Echos* : comme il n'existe évidemment pas deux filières de recrutement, l'une pour les responsables, l'autre pour les simples ouvriers, l'étude de l'origine géographique des premiers fournit une première indication valable. L'état-civil (registres des mariages), les recensements, les renseignements contenus dans la correspondance et les notes personnelles de Léon Harmel permettent de gagner en précision. Pour la période de la III^e République, les résultats obtenus coïncident presque parfaitement avec les souvenirs des « anciens » : c'est là une garantie d'exactitude¹.

Sous le Second Empire, il ne s'agit plus, comme auparavant, d'encadrer les nouveaux venus mais de répondre aux besoins nés du développement de l'entreprise. Le P. Guittou fournit quelques indications sur cette période. Lors de l'essor des années soixante, il paraît normal d'aller chercher dans les Ardennes (françaises essentiellement, bien que ce point ne soit pas précisé), « pour les enraceriner autour de l'usine des familles entières » que l'on a « soin de choisir foncièrement morales ».

Plus précisément une quinzaine de familles de six personnes environ chacune.

« Ainsi » se développe « une sorte d'oasis dont les habitudes religieuses tranchent assez notablement sur les populations environnantes ».

Main-d'œuvre bien préférable à ce « pauvre 'matériel humain' qui roule d'ateliers en ateliers, sans appui nulle part. »²

Toute la politique du recrutement du Val se trouve éclairée par ces quelques phrases : ce qui, à l'origine, était une réaction normale, devient une pratique réfléchie pour garder à la main-d'œuvre ses caractéristiques avantageuses : ce phénomène va se développer après 1870.

Patrons nouveaux-venus dans la vallée de la Suipe, les Harmel, dans un premier temps, bouturent dans le milieu champenois une entreprise qui, par son modernisme délibéré et le style de ses rapports humains, s'apparente à celles de la Rhénanie ou de la Belgique, voire du Nord de la France, bien plus qu'à celles de Reims³. En vue de l'efficacité, l'adaptation incessante au progrès technique ne leur suffit pas : il leur faut une main-d'œuvre stable, compétente, coopérative. Deux possibilités s'offrent à eux : recruter des ouvriers sur place (ce n'est pas difficile, du moins à l'origine, vu le nombre de « tisseurs » travaillant domicile en 1840) ; recruter à l'extérieur, mais un inconvénient majeur surgit alors, celui d'embaucher des instables, pratiquant l'absentéisme, repartant à la première occasion. Une seule solution est possible, celle qu'expose le par. 41 du *Manuel* : que les patrons, au lieu d'abandonner le recrutement aux contremaîtres, s'en occupent eux-mêmes, en prenant des renseignements sur les antécédents de leurs ouvriers. Le mérite professionnel ne suffit pas. Un ouvrier peut être apte à son travail mais ne pas le faire régulièrement : l'intérêt de l'industriel est alors compromis.

Un recrutement familial.

Le besoin d'une main-d'œuvre stable, qui conduit à écarter les errants, pousse au contraire à recruter des familles. Un ouvrier marié régulièrement, ayant des enfants, fait son travail au mieux pour assurer la subsistance des siens. Il y a de bonnes chances que la plupart de ses enfants travaillent à leur tour dans l'entreprise, d'où l'avantage des familles nombreuses. La religion constituant un bon critère de moralité, il semble normal de recruter des familles chrétiennes : habitués autrefois à ce type de main-d'œuvre dans les Ardennes, les Harmel, tout naturellement, se tournent à nouveau vers elles. Encore faut-il

¹ Le *Mémoire sur le Val des Bois*, 1897 comporte, p. 25-32, plusieurs listes nominatives indiquant la date d'entrée à l'usine. Une liste partielle des vétérans figure dans les *Echos*, 1^{er} juillet 1906.

² GUITTON, *La vie ardente et féconde de Léon Harmel*, p. 25.

³ La ressemblance profonde des entreprises de Rhénanie, de Belgique et du Nord de la France est indiquée par Y.M. HILAIRE, « Les ouvriers du Nord devant l'Eglise catholique », dans *Eglise et monde ouvrier en France*, no 57 de la revue *Le Mouvement social*, p. 182.

repérer leur existence. A cet effet, les renseignements pris auprès des curés (possibilités de recrutement, garantie de moralité) constituent sans doute au XIX^e siècle le principal moyen utilisé, sinon le seul¹.

Au soin apporté au recrutement proprement dit, s'ajoute l'élimination de ceux qui boivent, ne travaillent pas le lundi, vivent en concubinage ou ont abandonné femmes et enfants. On arrive ainsi, comme l'indique le *Manuel*, toujours au par. 41, A obtenir la meilleure main-d'œuvre possible :

«Le personnel épuré peu à peu est moins accessible aux agitations, aux idées de désordre et (les) bons patrons recueillent les fruits de leur sollicitude. Si leur exemple était suivi, les ouvriers sauraient que la bonne conduite est un motif de préférence pour ceux qui demandent du travail. Ils comprendraient que leur moralité est un véritable capital (le mot-clé est prononcé) qui profite à ceux qui ont pris la peine de l'acquérir et alors, assurément, la tâche des patrons qui travaillent à rétablir l'harmonie sociale dans les ateliers serait rendue plus facile. »

L'attitude des Harmel face à leurs ouvriers n'est pourtant pas purement matérialiste. Elle ne vise pas le seul profit. A cette thèse on peut objecter que la «moralité» n'est jamais considérée en elle-même, mais toujours aussi pour ses conséquences heureuses, et d'abord pour le rendement. Pourtant, bien que les intentions moralisantes soient toujours liées, dans le *Manuel*, à l'idée d'efficacité, les Harmel ont eu constamment deux soucis : la promotion ouvrière et le salut des ouvriers par la foi. L'œuvre de «moralisation» permet la constitution d'un milieu sain, fondamentalement différent de celui que décrit Le Play, ce qui conduit à considérer le paternalisme comme une étape possible, souvent nécessaire, vers la promotion ouvrière : cette idée, en apparence aberrante, trouve son explication dans le contexte historique des années 1840-1880. D'autre part, la «moralisation» apparaît à Léon Harmel comme une condition du salut des ouvriers. Comme il le déclare au par. 12 du *Manuel* :

« Les devoirs du patron envers les âmes de ses ouvriers sont-ils moins rigoureux que ceux qu'il est obligé de remplir à l'égard de leurs corps ? Ne leur doit-il pas des soins pour empêcher leurs âmes de mourir par suite même du travail dans l'usine et aussi des soins pour assurer le pain spirituel ? Si donc, comme l'indique son nom, le patron doit être un père, Dieu lui impose de remplir les devoirs de la paternité au point de vue spirituel aussi bien qu'au point de vue matériel.»

La foi des Harmel est profonde et sincère. Le premier « Bon Père », Jacques-Joseph, a toujours eu un profond respect de la famille, pour des raisons qui ne se limitent pas à la mentalité bourgeoise et au paternalisme. Il est difficile, par ailleurs, de voir une attitude intéressée dans la création, dont il est responsable, d'une société de secours mutuels en 1846. Quant à son fils, comment nier la sincérité de son effort pour sauver le monde ouvrier ? Dans le cas contraire, il faut affirmer que l'expression « patron chrétien » est vide de sens a priori.

Pour en revenir au recrutement proprement dit, divers documents fournissent des indications utiles malgré leur caractère partiel, Pour le Second Empire, une liste de vétérans datant de 1906 permet d'établir que sept d'entre eux sont entrés à l'usine entre 1854 et 1867 : un seul est originaire des Ardennes belges, les autres proviennent soit de Warméville (trois) soit de localités voisines (deux); de ces deux derniers l'un est né à proximité (renseignement imprécis), l'autre provient de Rehel, qui n'est qu'à 23 kilomètres. Cette indication, de faible valeur statistique, confirme toutefois mon impression selon laquelle, jusqu'en 1870, le recrutement sur place ou aux environs l'emporte numériquement sur l'apport extérieur. Quant à ce dernier, il semble bien provenir des Ardennes françaises, comme l'indique le P. Guittou : sur quatre mariages repérés d'ouvriers du Val sous le Second Empire, je note un originaire du Haut-Rhin (recruté en 1866) et trois des Ardennes françaises (1859, 1862, 1865). Deux de ces ouvriers proviennent du pays de la Meuse, loin du Val (Braux, à 14 kilomètres au nord de Charleville, Moiry à 9 kilomètres à l'Est de Carignan, à l'extrémité Nord-Est du département). Le troisième, par contre, est issu de Château-Porcien, dans le Rethémois.

L'afflux des Belges.

A l'extrême fin du Second Empire commence l'afflux des Belges, c'est-à-dire des familles issues de la partie du Luxembourg belge où Jacques-Joseph Harmel avait recruté autrefois pour son usine de Sainte-Cécile. Sur les cinq vétérans (cf. liste de 1906) entrés à l'usine de 1869 à 1873, deux sont Belges (embauchés respectivement en 1869 et 1870), deux sont nés à Warméville (ils sont entrés à l'usine, l'un en 1872, l'autre en 1873), le

¹ L'enquête de moralité se fait traditionnellement auprès des curés (source orale : M. Jacques Harmel).

dernier, engagé en 1872, provient du Rethélois tout proche (Tagnon, à 13 kilomètres du Val). La prépondérance belge est encore plus nette chez les ouvriers qui se marient à Warméville entre 1873 et 1882 : dix sur dix-sept. Le premier, marié en 1873, provient de Sainte-Cécile même, les suivants de localités plus ou moins proches, éloignées au maximum de 35 kilomètres, situées presque toutes sur un axe Sud-Nord à l'extrémité lointaine duquel se trouverait Verviers. A cet afflux belge correspond le tarissement du recrutement dans le pays de la Meuse, tandis que Warméville et le Rethélois proche continuent de fournir leur contingent, soit respectivement trois et deux ouvriers¹.

L'afflux des Belges se ralentit fortement vers 1883. Il ne semble pas que les patrons se soient beaucoup souciés de leur intégration dans leur patrie d'adoption : à partir de 1893, Léon Harmel s'inquiète de l'anxiété de ces ouvriers, installés depuis dix ans et plus, sans que le problème de leur naturalisation ait été soulevé. Le « sans gêne » observé à leur égard provoque une véritable panique, accrue sans doute par d'autres raisons².

C'est là un très grave problème, si l'on songe que, sur 2254 habitants, Warméville, en 1886, compte 393 Belges, ce qui doit représenter environ 150 ouvriers (et ouvrières) travaillant au Val³. Toutefois, malgré un certain nombre de retours au pays, les Belges d'origine font souche : au début du XXe siècle apparaît la génération des fils d'immigrés, qui se sentent intégrés à la fois au Val et à la France.

Retour au recrutement d'ouvriers français.

Sans que le recrutement en Belgique disparaisse complètement, la direction de l'usine est obligée, à partir de 1893, de diversifier son recrutement et de se retourner vers le marché français du travail. Témoin cette lettre adressée par Léon Harmel, en avril 1894, à l'abbé Guidé, prêtre (démocrate) à Villers-au-Tertre (Pas-de-Calais) :

« Nous avons besoin en ce moment de familles ouvrières. Vous m'avez parlé dans le temps de pays très malheureux où les gens ne gagnent plus rien. Pourriez-vous nous les indiquer et nous donner votre avis à ce sujet ? »

Aux sources d'approvisionnement traditionnelles (Rethélois) s'ajoutent le Nord, l'Aisne, la Bretagne, le Centre (notamment la Saône-et-Loire, d'où provient la famille Alacoque, peut-être recrutée à un moment où Léon Harmel s'intéresse aux congrès eucharistiques : celui de Paray-le-Monial date de 1897)⁴. Les principes du recrutement restent les mêmes. Mais, aux agents traditionnels que sont les curés, s'en ajoutent d'autres : des ouvriers du Val, originaires si possible de la région prospecter, sont chargés de mission extraordinaire quand le besoin s'en fait sentir. Accessoirement, des petites annonces paraissent dans les journaux locaux⁵. Ainsi donc le groupe ouvrier du Val apparaît intégralement comme une création volontaire des patrons.

Réclamer des garanties à la main-d'œuvre que l'on recrute, prospecter les campagnes dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de l'entreprise, constituent des pratiques non point générales, mais normales. Je pense par exemple au Creusot et à la région du Nord⁶. Je doute, par contre, que le critère de moralité fondé sur la foi ait jamais été retenu avec une constance égale à celle qu'ont pratiquée les Harmel.

Certes, il n'a jamais été réclamé des familles recrutées qu'elles soient toutes chrétiennes pratiquantes⁷. A Warméville et dans ses environs, cela aurait été impossible. En 1840 déjà, la vallée de la Suippe, pour ne pas parler de la Champagne crayeuse dans son ensemble, constituait une zone détachée de la foi. Elle gardait toutefois des traditions chrétiennes : pour cette raison, on pouvait espérer rechristianiser les familles qui en étaient issues. De fait, le *Manuel* contient plusieurs exemples, datant du Second Empire, de la foi retrouvée grâce à l'action des

¹ Le recrutement belge n'a jamais débordé l'arrière-pays de Sainte-Cécile, localité d'origine : Muno (à la frontière) et, au Nord de Sainte-Cécile, Bertrix (à 18 kilomètres). Jehonville (26 kilomètres), Libin (35 kilomètres), JAMOIGNE. Pour cette période 1873-1882, 10 nouveaux mariés sont d'origine belge, 7 d'origine française dont deux du Rethélois (Tagnon, Neuflyze), un de Baalon (Meuse), un de Son (Ardenne), les trois autres étant natifs de Warméville.

² Lettre de Léon Harmel, 27 avril 1894. Dès mars 1893, Léon Harmel s'était adressé au ministre, demandant la marche à suivre pour naturaliser les Belges et, accessoirement, les originaires du Reichsland d'Alsace-Lorraine.

³ Outre les 393 Belges, 42 Luxembourgeois, 12 Allemands, 9 Suisses, 2 Anglais, un Russe et 57 étrangers de nationalité diverses.

⁴ Cf. *Harmel frères filateurs*, 1900, p. 3

⁵ Agents recruteurs : Jean Lambert, vers 1903-1904, puis Gustave Lefèvre, spécialiste du recrutement en Picardie. (Sources orales)

⁶ En 1878, certains chefs d'ateliers se renseignaient sur la moralité du personnel recruté. Cf. *Manuel*, 2ème édition, paragraphe 41.

⁷ Source orale : M. Jacques Harmel

patrons¹. Stopper le déclin de la foi puis provoquer une reprise de la pratique est évidemment chose très difficile. Léon Harmel y est parvenu. Pour cela, il a utilisé des moyens dont la sociologie religieuse contemporaine vérifie indirectement l'efficacité. Le chanoine Boulard a montré que deux raisons expliquaient le maintien de la pratique : la présence d'une zone humaine favorable comportant une majorité de pratiquants, l'existence de familles ancrées dans la foi qu'elles transmettent d'âge en âge². Harmel a tenu compte essentiellement de ces deux données.

Le recrutement dans le Rethélois constitue sans doute une exception. Il s'explique, je pense, par des raisons familiales : la mère de Léon Harmel est issue d'une famille de notables de Rethel. Par contre, le recrutement extérieur des familles, même éventuellement non pratiquantes, s'opère bien dans des zones où la pratique reste majoritaire. Sans doute était-ce la situation de la frange Nord du département des Ardennes jusque vers 1870. Par la suite, la situation s'inverse : bien qu'il demeure des îlots de ferveur sur lesquels s'appuiera la *Démocratie chrétienne* à la fin du XIXe siècle (le cas limite étant fourni par la localité frontalière de Gespunsart), le pays de la Meuse (sauf à l'Est : cantons de Carignan et de Mouzon) devient moins chrétien que la Champagne crayeuse elle-même. Situation sans doute aggravée par l'action du P.O.S.R. et de Jean-Baptiste Clément, particulièrement dans les centres industriels. Ce déclin de la foi dans les Ardennes françaises, comparé à la ferveur maintenue dans les Ardennes belges, constitue la raison du recrutement massif, aux débuts de la III^e République, dans les cantons belges de Bouillon, Florenville, Bertrix et Neufchâteau. Raison unanimement attestée par les « anciens », confirmée par l'intensité de la pratique encore en 1950 (60 à 90 % contre 15 à 35 % dans la vallée française de la Meuse)³. Lorsque le réservoir belge ne peut plus fonctionner, les Harmel se tournent tout naturellement vers des régions françaises présentant des caractéristiques comparables.

Il n'est pas toujours possible de recruter des familles pratiquantes. Mais il est bien évident que ce sont elles qui sont accueillies de préférence.

Les résultats obtenus sont conformes à ceux que l'on pouvait en attendre. La liste des responsables de 1906 fait apparaître (indirectement) un tiers de pratiquants authentiques, deux tiers d'indifférents, de fidélité douteuse, sans oublier celui qui pratiquait « pour plaire aux religieuses »⁴. Directement, ou par l'intermédiaire de leurs parents, les pratiquants proviennent des zones géographiques de pratique majoritaire. A une exception près, Warméville et le Rethélois ne donnent que des conformistes. Comme si la greffe des familles chrétiennes avait pleinement réussi, tandis que les éléments locaux se contentaient d'accepter l'organisation du Val. Cette coexistence expliquerait le maintien d'une foi profonde et de nombreuses vocations, phénomène encore sensible aujourd'hui, tandis que la majorité est animée, avant 1914, d'un conformisme évident. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que, l'évolution du recrutement aidant (il s'est banalisé, surtout depuis 1945), la pratique des ouvriers du Val (de l'ordre de 5 % vers 1970) soit, de nos jours, inférieure à celle de la paroisse de Warméville, et supérieure de peu à la moyenne ouvrière française. Le Val a, sans aucun doute, entretenu la foi de ceux qui l'avaient déjà. Après 1870, il ne semble pas l'avoir suscitée chez ceux qui ne la vivaient pas déjà réellement⁵.

Le recrutement des jeunes filles.

La seconde source de recrutement est constituée, à partir de 1864, par les jeunes filles. Elles sont hébergées dans un bâtiment du Val des Bois qui leur sert d'internat, la Maison Sainte-Marie, dite Maison de Famille, tenue par des religieuses. Les Filles de la Charité, les premières installées, sont remplacées en 1888 ou 1889 par les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, de Saint-Quentin, ordre fondé par le P. Dehon, également créateur de celui des Pères du Sacré-Cœur, qui fournissent les aumôniers du Val jusqu'en 1957, date de suppression de l'aumônerie. Après la Grande Guerre, cette congrégation n'ayant plus un effectif suffisant, ce sont les Religieuses Servantes du Sacré-Cœur qui s'installent au Val des Bois en 1922, dès la reconstruction de la Maison de Famille. Il s'agit d'une congrégation distincte de la précédente (mais, dès

¹ Cf. le paragraphe 1 du *Manuel* sur la patrie religieuse des ouvriers du Val au moment de sa fondation. Parlant de son Père, Léon Harmel écrit : « Les habitudes religieuses de ses anciens ouvriers faisaient un contraste pénible avec l'indifférence profonde qu'il rencontrait dans la nouvelle paroisse où il habitait ». Les paragraphes 4 à 7 contiennent des récits de conversions. Je les examine brièvement au Chapitre II.

² Cf. Fernand BOULARD, *Premiers itinéraires de sociologie religieuse*, 156 p. in-8°, Paris 1954. Sur l'influence de la famille cf. p. 97

³ *Ibid.*, p. 76-80

⁴ Liste reconstituée d'après les indications des *Echos*.

⁵ Le seul indifférent qui, de mémoire d'ancien, se soit converti, l'a été par l'épreuve de la guerre de 1914-1918

avant la guerre 1914-18, les Harmel s'adressaient largement à elle pour le recrutement). La Maison Sainte-Marie commence à fonctionner avec huit orphelines. En 1876, elle en comprend 50, quelques années plus tard une centaine. Les orphelines devenant plus rares, elles ne sont plus que 19 en septembre 1887. Le 21 avril 1889, la Maison renonce à garder une orpheline isolée, malade incurable. Dès lors, il n'est plus question que d'internes. Elles sont 22 fin 1889, 19 en janvier 1904. Le chiffre remonte ensuite aux alentours de 50, avec un maximum de 80 environ vers 1932-1933, la disparition de la Maison date de 1958.

Le *Manuel* nous explique le fonctionnement de la Maison Sainte-Marie en 1875. Il permet d'apprécier les avantages fournis par ce type de main-d'œuvre¹. Admises à partir de douze ans, les orphelines travaillent dès l'âge de treize ans neuf heures par jour, trois à l'ouvrage et à l'école, six à l'atelier. Dans l'usine elles sont sous la surveillance d'une Sœur qui leur sert entièrement de contremaîtresse. Elles s'occupent à des travaux divers : paquetage, retordage, dévidage. Certaines, parmi les plus grandes, sont chargées des machines et responsables des enfants placées sous leur direction. La pension est payée par l'entreprise, qui alloue aux orphelines des primes diverses mais faibles : de dix à vingt centimes par semaine, plus vingt-cinq à soixante francs par an aux jeunes filles de plus de quinze ans. Cet argent est capitalisé pour leur dot. Une dot supplémentaire de cent francs est accordée à celles (pratiquement toutes) qui sont inscrites aux Enfants de Marie. A quoi s'ajoute un petit trousseau.

Leur entretien et leur nourriture coûtent peu : si le tuteur veut les retirer avant leur majorité, il doit rembourser cinquante centimes par jour. Il s'agit donc de la main-d'œuvre la meilleur marché qui soit, surtout si l'on songe que certaines de ces jeunes filles ont la responsabilité d'un métier. C'est une main-d'œuvre stable par définition, entièrement endoctrinée. Beaucoup épousent des jeunes ouvriers de l'usine : étant donné le rôle de la femme dans la transmission de la foi, il est évident qu'elles jouent un rôle essentiel dans le maintien et le développement de la vie chrétienne au Val. Le patron y veille du reste soigneusement :

« Les jeunes ménages sont invités aux fêtes qui ont lieu chez les Sœurs. Ainsi le patronage, après avoir veillé sur l'enfant, continue de s'exercer sur la famille et assure à la nouvelle génération une éducation chrétienne.»

Quelques modifications de détail interviennent par la suite, sans qu'il soit possible de les dater avec exactitude : exigence de la possession du certificat d'études et de la présentation d'un certificat (signé) de bonne conduite; fin du rôle de contremaîtresse joué par certaines Sœurs (le problème se pose en 1885)². Lorsque les orphelines sont relayées par des jeunes filles que confient leurs parents, ces derniers doivent payer une pension de un franc par jour, mais leurs filles reçoivent en échange un salaire normal : une partie est employée, selon les disponibilités et après contrôle des comptes par la Supérieure, à aider les familles ; le reliquat sert à constituer la dot.

Les avantages demeurent les mêmes, qu'il s'agisse de la moralité ou des salaires. Le système de la dot constitue, en somme, une avance de trésorerie.

L'origine régionale importe peu, tant qu'il s'agit d'orphelines. Par la suite elle cesse d'être indifférente. Les seules indications précises concernent les internes entrées du 15 novembre 1895 au 10 décembre 1903. Huit sont de Paris et deux de la banlieue (influence de la maison de religieuses de Versailles) mais les autres, toutes entrées en 1903, proviennent des mêmes régions que les familles, pour les mêmes raisons, mais avec une proportion différente : onze viennent de Bretagne (dix du Finistère), quatre de l'Aisne, une de Belgique, une du Württemberg. Avant la guerre de 1939-40, dernière grande période de recrutement, Versailles et la région parisienne mises à part, c'est la Lorraine métallurgique (Metz, Maizières, Joeuf), où le travail n'existe pas pour les femmes, qui fournit le principal contingent³.

¹ *Manuel*, paragraphe 107

² Lettre du 27 janvier 1885 à un archevêque, sans doute celui de Cambrai : «Nous désirons vivement que notre orphelinat soit conduit comme celui de MM. Thiriez Frères Esquermes à Lille, c'est-à-dire que les sœurs ne s'occupent en aucune façon des enfants de l'usine».

³ Cf. une note du 28 janvier 1904. Pour la période postérieure à 1914, indications fournies par des ouvrières du Val issues de la Maison de Famille : Mme Pinçon, d'origine lorraine ; Mme Postat de Mériel (région parisienne).

Il est aussi difficile de porter un jugement sur ce type de recrutement que sur celui des familles. Les avantages qu'en retirent les Harmel sont évidents. D'autres patrons utilisent d'ailleurs des systèmes analogues. Harmel lui-même cite l'exemple d'une maison de filature et tissage de la soie dans l'Ain : Bonnet et Cie, à Jujurieux. Le cas ne doit pas être isolé, puisque les Petites Sœurs de l'Ouvrier sont apparues en 1856 à Saint-Marcellin dans l'Isère. Pour le Nord, Léon Harmel signale l'existence d'orphelinats industriels : celui de Savart, employant trois cents jeunes filles dans une usine de chaussures à Saint-Michel en Thiérache ; celui de Philibert Vrau, fabricant de fil à coudre, qui emploie plus de mille ouvrières, surveillées dans les ateliers et leur travail même par des religieuses.

En contre-partie, il est bien évident que la protection de la jeune fille est assurée, ce qui n'est pas la règle générale : le *Manuel* mentionne l'existence d'un grand nombre d'usines de soie dans le Sud-Est, où les jeunes filles quittent leurs familles du lundi matin au samedi matin. Certes Harmel donne dans l'emphase moralisatrice, mais comment ne pas le croire lorsqu'il déclare :

«Quand ces agglomérations (de jeunes ouvrières) sont privées de toute surveillance et de toute précaution, elles produisent une corruption effroyable qui perd la foi et les mœurs dans les campagnes environnantes; la débauche et la dépravation y atteignent leurs dernières limites»¹.

Pour une période plus récente, j'ai le témoignage d'une «ancienne» d'entre les deux guerres : pour elle, la liberté dont étaient privées les jeunes filles ne pouvait souffrir la comparaison avec les bienfaits que les religieuses leur prodiguaient ainsi qu'à leurs familles.

L'approbation des femmes a sans aucun doute cimenté l'union morale du Val.

C. - LA SEIGNEURIE INDUSTRIELLE DU VAL DES BOIS.

Topographie du Val.

Le Val des Bois est constitué par un quadrilatère dont les côtés mesurent entre trois et quatre cents mètres. Son plan traduit, d'une façon classique mais révélatrice, la volonté d'établir une seigneurie industrielle. Celle-ci se caractérise par son particularisme social, moral et religieux.

La porte d'entrée principale, sur l'avenue, donne accès à une cour soigneusement entretenue ayant des allures de parc, avec ses allées, ses pelouses, ses arbres et, à gauche, la Suippe qui pénètre dans l'usine.

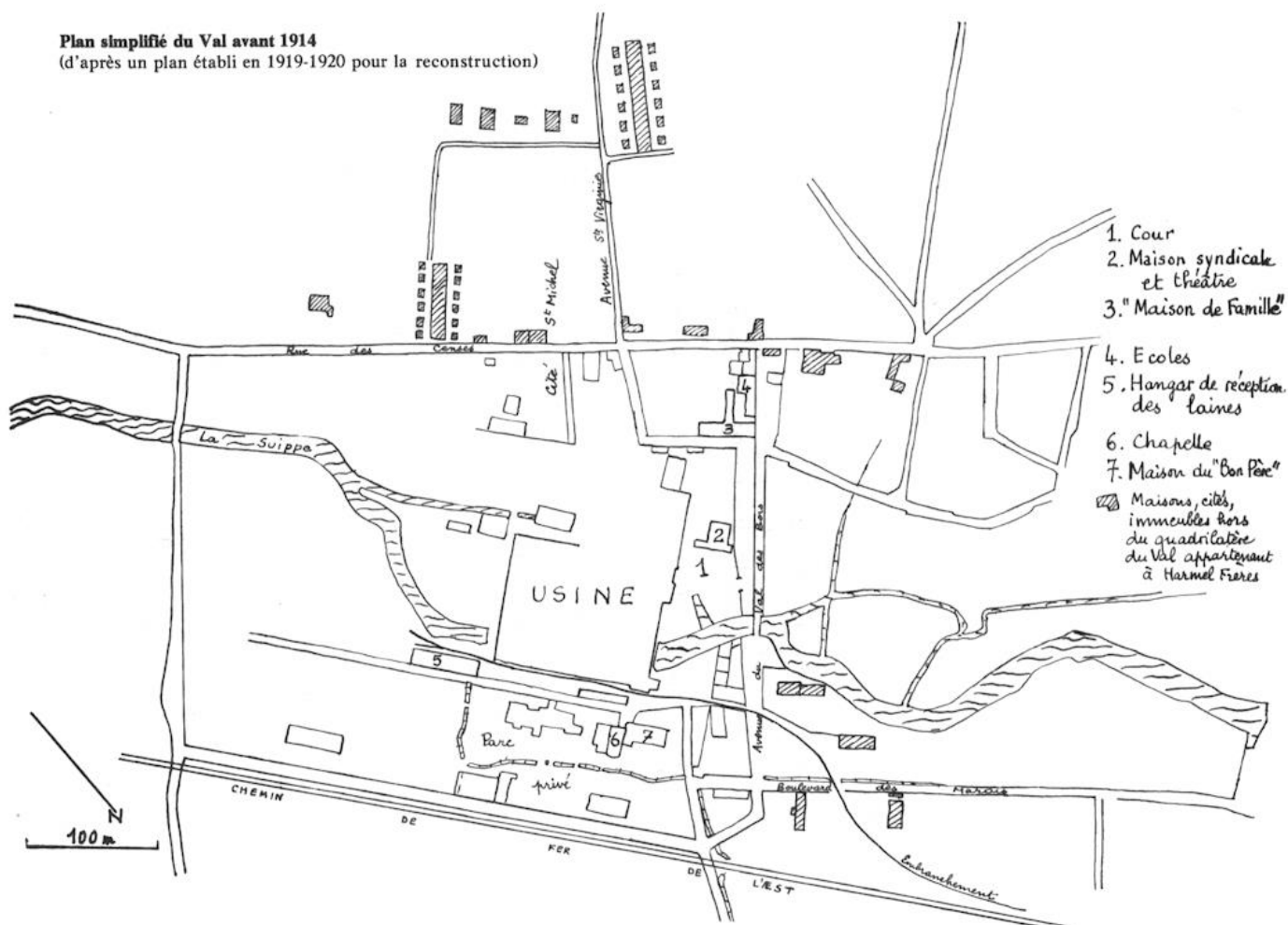
Cette cour est le lieu de rassemblement du personnel lorsque les patrons le désirent. Une photographie du début du siècle montre le «Bon Père» entouré par les groupes, séparés, des ouvriers et des ouvrières. Celles-ci portent toutes en sautoir le ruban caractéristique de leur association religieuse. Au fond de la cour, formant un de ses grands côtés, la façade de l'usine s'étend sur 160 mètres environ. Elle comprend un avant-corps avec, au premier étage, les bureaux du «Bon Père».

A gauche de l'usine, séparé d'elle par l'embranchement ferroviaire du hangar de réception des laines, le domaine personnel des patrons : un vaste parc agrémenté par une dérivation de la Suippe et une série de maisons individuelles appartenant à la nombreuse «famille patronale», véritable «tribu». Parmi ces habitations, celle du «Bon Père». Elle est simple, mais possède un privilège : celui de communiquer avec la chapelle. Cette dernière attire à elle la vie sociale et religieuse du Val. Elle constitue le symbole et l'instrument privilégié de sa vie autonome, soumise aux patrons du lieu. Léon Harmel ressentait parfaitement ce rôle du sanctuaire privé au sein d'une seigneurie close lorsqu'il recommandait, pour créer des chapelles dans les usines, de se référer à un texte de Saint Jean Chrysostome en se bornant à remplacer le mot villa par celui d'usine².

¹ *Manuel*, paragraphe 282

² *Manuel*, document p 1, p. 502

Plan simplifié du Val avant 1914
(d'après un plan établi en 1919-1920 pour la reconstruction)



De l'autre côté de la cour, à droite, s'élève un bâtiment de deux étages. Le rez-de-chaussée est constitué par une grande salle de 16 x 16 mètres, comprenant une scène et des colonnes décorées. Elle sert de théâtre et de salle de concert. On l'utilise aussi pour les réunions, banquets et assemblées générales. Au premier étage, la salle du syndicat proprement dit, de mêmes dimensions, avec six billards et une buvette. Une salle plus petite abrite les conseils des nombreuses organisations du personnel. Une bibliothèque complète l'ensemble.

Une centaine de mètres plus loin s'élève la Maison de Famille. Derrière elle, à l'angle Nord-Est, les écoles privées du Val.

En dehors du périmètre de celui-ci, mais à son voisinage immédiat, les cités ouvrières, faites de maisons individuelles, aux jardins vastes et soignés.

Tel est le cadre dans lequel s'exerce l'autorité, qui se veut paternelle, des Harmel. En dehors de l'usine et de la chapelle, elle rayonne en particulier par le moyen de l'enseignement et des loisirs organisés.

Le «Bon Père» éducateur.

Le «Bon Père», reprenant en cela la tradition paternelle, a voulu être, constamment, un éducateur. Les écoles du Val constituent pour lui le moyen privilégié pour former les enfants de ses ouvriers qui sont eux-mêmes, le plus souvent, de futurs ouvriers et ouvrières de l'usine. Sans doute les écoles privées dépendant de l'entreprise sont-elles, pour un patron, un moyen d'action et un instrument d'influence classiques. Du moins Léon Harmel a-t-il eu l'originalité d'aller jusqu'au bout dans l'application de ses idées en matière d'éducation.

Ce qui le frappe d'abord, c'est l'inadaptation de l'enseignement public aux besoins spécifiques du monde ouvrier. A la sortie de l'école, les filles lui paraissent inaptes à établir «l'humble budget du ménage».

Quant aux garçons, «on croit», dit-il, «avoir tout fait lorsqu'on (les) a mis à même d'obtenir le fameux certificat d'études : il serait plus important pour eux d'avoir quelques notions de certains métiers usuels (menuiserie, cordonnerie etc...) et surtout du jardinage.»

D'où la proposition d'abolir le certificat d'études et de le remplacer par un contrôle périodique trimestriel et en fin d'année¹. Les écoles privées du Val échappent, bien sûr, à sa critique : à l'école de garçons, dont il est officiellement le directeur depuis 1875, «des enfants reçoivent une instruction appropriée à leurs besoins : le dessin, les éléments agricoles et industriels, la connaissance du prix de la vie, des salaires et des choses du métier,» ce qui n'empêche pas d'obtenir, chaque année, plusieurs certificats d'études. Les filles, qui passent elles-mêmes plus tard sous la direction d'une dame Harmel apprennent la couture, le raccommodage, les travaux d'aiguille, des «éléments d'hygiène domestique, de cuisine et la tenue de la petite comptabilité de ménage.» La gymnastique suédoise, la musique et le chant ne sont pas oubliés pour autant. L'école ne s'achève d'ailleurs pas brutalement : garçons et filles suivent (séparément bien sûr !) une heure de cours par jour jusqu'à seize ans. Les jeunes filles peuvent suivre l'École ménagère, en dehors des classes, et se préparer ainsi à leur rôle de maîtresse de maison².

Le souci de formation ne se limite pas à l'école. Il est présent partout : dans l'apprentissage, mais aussi dans les réunions de responsables, dans la constitution d'une bibliothèque syndicale (plus de mille volumes), dans les réunions mensuelles de la Société de Jeunesse, qui ne s'occupe pas seulement de loisirs.

Cet effort aboutit incontestablement à élever le niveau de la masse et à former des militants. Il est impossible, pourtant, de parler de culture populaire. L'orientation même du Val s'y oppose en limitant le choix des lectures et les activités désintéressées à ce qui paraît convenable pour un catholique. Les juges de cette convenance sont, pour les lectures, des conseillers nommés (en 1890) par le Conseil intérieur de la Corporation, c'est-à-dire des hommes de confiance des patrons. Les lectures sont de «bonnes lectures». Parmi les journaux et revues de large diffusion, je note La Croix de Paris et La Croix de Reims (deux cent dix abonnés), L'Ouvrier et Les Veillées des chaumières (deux cent quarante abonnés)³. Deux anecdotes montrent bien l'esprit général. En janvier 1906, lors d'une réunion de la Société de Jeunesse, le «Bon Père» propose comme sujets d'étude : un livre de son gendre Gabriel Ardant sur l'histoire sociale de l'Eglise, l'encyclique Rerum Novarum, l'assurance-vie et la retraite vieillesse, l'étude enfin des objections contre la foi qui ont cours dans «nos milieux chrétiens»⁴. Quelques temps plus tôt, pour la Noël 1905, un responsable ouvrier offrait ses vœux à Léon Harmel en ces termes :

«Nous sommes heureux, cher Bon père, de répéter vos enseignements, de dire que nous vous considérons comme l'ami dévoué et désintéressé des travailleurs »⁵.

Dans le domaine des loisirs, également, le Val des Bois constitue un monde clos. L'activité, certes, ne manque pas. Il ne faut pas que l'on s'ennuie. Les activités récréatives sont multiples : l'usine a son «harmonie» (fondée dès 1847), sa chorale et sa société symphonique, sa société de gymnastique et surtout sa section dramatique qui prépare trois ou quatre soirées récréatives pendant l'hiver. Mais il n'est pas question de jouer ou chanter n'importe quoi : «La direction est réservée au R. P. Aumônier, qui choisit les pièces, révise les chansonnettes et trace, d'accord avec le Conseil, le programme des soirées»⁶.

Tous ces organismes et aussi la société de tir font partie des sociétés dites «de préservation». Leur intérêt moral et social est évident.

«Rétablir au foyer le bon accord et cette gaieté de bon ton qui en fait le charme», tel est leur but. «Elles donnent des fêtes auxquelles tous peuvent prendre une certaine part; elles écartent les influences délétères de la mauvaise presse et des plaisirs dangereux» (bals, fêtes de village etc...) «par des lectures saines et des récréations honnêtes»⁷

¹ Préparation du congrès ouvrier de Reims (1893).

² Harmel frères filateurs, 1900, p. 7,8,9.

³ Le Val des Bois et ses institutions ouvrières, 1890, p. 80-81.

⁴ Echos, 1ère année, p. 89.

⁵ Ibid., p. 71

⁶ Le Val des Bois et ses institutions ouvrières, 1890, p. 89

⁷ Ibid., p. 77

Elles permettent de garder les familles dans le droit chemin. Elles rendent aptes à participer aux «œuvres de piété».

Un phalanstère chrétien ?

Orientation mise à part, toute cette organisation évoque à première vue le phalanstère. Les Harmel connaissaient-ils Fourier ? Ont-ils médité l'exemple de Godin à Guise ? L'absence de documents connus ne permet pas de réponse décisive. Certes, il existe des ressemblances : la Caisse de secours mutuels fonctionnant en partie avec le produit des amendes; la coopérative de consommation gérée par les ouvriers et intégrée l'organisation d'ensemble (la Corporation chez Harmel, l'Association générale chez Godin); la volonté d'éduquer les ouvriers et d'en faire des coopérateurs en commençant par le plan technique ; l'organisation collective des loisirs et même, à la limite, le paternalisme. Godin était en somme, comme Léon Harmel, un patron-pionnier d'une espèce particulière¹. Des arguments de poids pèsent toutefois contre la thèse d'une influence possible de Godin sur Harmel, même par opposition. D'abord le fait que, dans aucun des documents dépouillés, je n'aie jamais trouvé trace du nom de Fourier ou de Godin sous la plume de Léon Harmel. Ensuite, l'ancienneté de certaines sociétés du Val : la Caisse de secours mutuels y date de 1846, alors que Godin crée ses caisses en 1849 seulement. L'influence pourrait exister, par contre, pour la Coopérative, si importante et si diversifiée chez Harmel, et qui ne date que de 1879. J'ai du mal, toutefois, à croire à une influence. L'inspiration des deux systèmes est trop antinomique : que l'on songe au rôle de la famille, indépendante et magnifiée chez Harmel, intégrée dans une organisation collective omniprésente chez Godin, au système des horaires libres, inauguré à Guise, impensable au Val des Bois (il est vrai que la fonderie des poêles n'a rien à voir avec la filature de la laine)². L'idéologie des deux pionniers est par trop différente. Surtout la prise de conscience du phénomène Godin par les patrons catholiques ne paraît pas antérieure à 1884, année où André, lors de l'assemblée générale de *L'Œuvre des cercles*, analyse l'organisation du *Familistère*³. On peut imaginer, évidemment, que Léon Harmel, ayant entendu parler de ce dernier, ait voulu faire mieux en partant de principes radicalement différents, mais c'est là spéculation pure.

On peut songer, également, à l'influence des puissantes coopératives belges, qui ont des activités très variées. Il ne semble guère que l'organisation du Val ait pu en être affectée : dans ses traits originaux, elle est trop ancienne. L'argument principal me paraît résider dans le fait que c'est seulement en septembre 1893 que Léon Harmel découvre vraiment la *Ligue démocratique belge* : il se montre alors plein d'une admiration étonnée pour les quatre «Maisons des ouvriers» de Bruxelles, qui semblent être les homologues catholiques des coopératives d'inspiration socialiste⁴.

Le Val des Bois me paraît donc un prototype profondément original.

L'emprise sur Warméreville.

L'emprise patronale sur le Val des Bois se prolonge tout naturellement en une influence croissante sur la municipalité de Warméreville. Dès 1846, un Harmel siège au conseil municipal : Jacques-Joseph, jusqu'en 1871 (avec une interruption de 1848 à 1852), puis Léon lui-même de 1871 à 1891. En pleine guerre, ce dernier se rend à Versailles pour obtenir du Kronprinz une réduction de la dette de guerre de Warméreville. Il en revient avec supplément à payer. Il est pourtant satisfait parce que cet argent n'a pas

¹ Cf. CHOISELLE, *La Champagne et le droit social*, thèse polycopiée de doctorat en droit, Reims, 1964, p. 23 à 48

² On pourrait contester la liberté des familles chez Harmel en tirant argument de l'organisation collective du travail et des loisirs. Ce serait méconnaître l'importance donnée à la vie indépendante de chaque famille opposée aux conceptions fouriéristes de Godin.

³ Intervention mentionnée dans *Le Devoir*, journal périodique de Godin, n° 305, 13 juillet 1884. *L'Association catholique*, t. XIX, janvier-juin 1885, p. 562-583, contient une étude du Familistère qui doit reproduire le discours d'André.

⁴ Communication du secrétaire général adjoint de *L'Œuvre des cercles*. Les coopératives belges semblent avoir surtout inspiré les guesdistes du Nord qui ont voulu créer des *Maisons du Peuple* avec groupes d'études, clubs anticléricaux, chorales, théâtres populaires, concerts et danses. Ces *Maisons du Peuple*, à créer dans chaque commune, fournissaient une armature comparable à celle de l'Eglise et, d'abord, l'indispensable bâtiment, équivalent de l'église où le curé prononce des sermons et donne des instructions. D'après Robert P. BAKER, "Socialism in the Nord. A regional view of the French socialist movement." dans *International Review of Social History*, volume XII, 1967, part 3.

pu servir à tirer sur des Français, l'armistice étant survenu entre temps. Félix, enfin, siège au conseil à partir de 1891¹.

Trois groupes, qui ont une certaine coloration politique, dominent la vie municipale : les Harmel et leur clientèle; Simonnet, l'autre industriel du cru, qui se situe dans une gauche modérée; les agriculteurs enfin, qui recherchent surtout la défense de leurs intérêts directs et qui, à partir des dernières années du siècle, cessent en majorité de soutenir le second au profit des premiers. D'où l'élection de Félix Harmel à la mairie en 1896 puis, après sa mort en 1899, celle de son frère Maurice qui reste maire jusqu'en 1914².

L'influence des Harmel sur Warméreville se traduit enfin par l'emprise territoriale qu'exerce l'usine (avec ses dépendances) sur la localité. Cette emprise est parfaitement visible sur les plans joints à cet ouvrage. D'autre part, avant la construction du chemin de fer, l'usine possédait une exploitation rurale qui fournissait la nourriture pour les chevaux tirant les chariots. Elle est louée par la suite. Enfin, hors des terres labourables, et sur divers terroirs, l'usine acquiert avant 1900 d'importantes plantations de « sapins » pour le bois de chauffage³.

Il n'est rien, à Warméreville, qui ne serve en fin de compte l'influence des Harmel. L'action charitable, si appréciée, des religieuses du Val et celle des femmes de la famille (dames patronnes que Léon Harmel nomme parfois « dames patronales»), contribue elle-même indirectement à renforcer l'empire des patrons sur leur personnel, même si le but recherché n'est pas celui-là.

Alliances et oppositions locales.

En somme, la seigneurie industrielle du Val possède, vers la fin du siècle dernier, tous les instruments de la puissance. Les habitants de Warméreville qui ne sont pas de sa clientèle directe en subissent les effets mécaniques. Aussi certains préfèrent-ils l'alliance : ainsi le groupe paysan. D'autres font de l'opposition : une minorité paysanne, des artisans, les cafetiers. De ce groupe est issue une tradition orale, transmise plus ou moins fidèlement. Elle est pourtant intéressante car elle permet de se faire une idée de la façon dont les Harmel étaient vus par leurs adversaires. Elle insiste sur quelques points précis. En fin de compte, elle n'est pas tellement défavorable aux Harmel : elle coïncide en partie avec la tradition du Val elle-même.

Cette tradition hostile affirme que la maison Harmel s'est rendue coupable de quelques excès de pouvoir; elle les attribue d'ailleurs non aux patrons mais à leurs sous-ordres. Elle insiste sur la dureté de la direction de l'usine. J'ai entendu parler par plusieurs personnes du fils travaillant le champ de la vieille mère malade et réclamé par l'usine (cela est fort possible et s'expliquerait par la politique familiale de l'emploi chez les Harmel). Cette dureté se serait exercée également par la suite l'égard des anticléricaux, par exemple le boulanger du village. Ayant, lors de la visite d'un évêque, chanté la Carmagnole et crié (Vive la Sociale) sur la place publique, il aurait, par suite d'un ordre exprès des Harmel, perdu la moitié de sa clientèle, celle des ouvriers du Val qui, jusque-là, ne fréquentaient pas la boulangerie coopérative. Cette raison expliquerait sa ruine : il fut en effet obligé de partir pour Reims et de s'engager comme ouvrier boulanger⁴.

Les deux traditions, celle du Val et l'autre, s'accordent par contre pour dire que les Harmel étaient des patrons exigeants, demandant le maximum de leurs ouvriers, mais qu'ils étaient aussi des patrons vraiment sociaux, de bons patrons en somme.

Bien sûr, la tradition hostile prétend que la pratique religieuse était obligatoire au Val avant 1914, mais il subsiste d'anciens ouvriers incroyants de la maison Harmel qui affirment le contraire. Nous connaissons les raisons qui permettent de croire ces derniers : ce sont les mêmes en 1914 qu'en 1878.

Il reste que toute la vie de Warméreville a été marquée par l'emprise du Val. Il est difficile de vérifier si, après l'installation des Harmel, les maçons, comme l'affirme la tradition hostile, ont eu plus de mal trouver

¹ Cf. COUSIN-HENRAT, *op. cit.*, p. 316-317. Sur les élections municipales A.D. de la Marne, 12 M 331, 13 M 19 et COUSIN-HENRAT.

² Cf. *Le Franc Parleur* du 2 mai 18%.

³ COUSIN-HENRAT, *op. cit.*, p. 362 sq

⁴ Cet épisode se situe sans doute à l'époque des inventaires. L'industriel Simonnet essaya alors, sans succès, de reprendre la boulangerie du village pour en faire une boulangerie coopérative.

du travail parce que les industriels du Val avaient les leurs. L'enchérissement du prix des terrains au siècle dernier est vraisemblable. Par contre, je vois mal en quoi les constructions et les acquisitions foncières ont pris une place gênante. Mais il est certain que travailler, bâtir, vivre à Warméville en dehors de l'influence des Harmel est devenu chose difficile.

